

# AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

Projet d'aménagement de l'avenue Fernand Coin à Villenave d'Ornon

Le public est informé que par délibération n°2023-93 en date du 27 janvier 2023, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation sur le projet d'aménagement de l'avenue Fernand Coin pour la création d'un aménagement cyclable entre l'avenue des Pyrénées et le giratoire Foch/Castelnau à Villenave d'Ornon.

Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation seront déposés :

- à l'Hôtel de Ville de Villenave d'Ornon : 14bis rue du Professeur-Calmette, 33140 Villenave d'Ornon
- au Pôle Territorial Sud de Bordeaux Métropole, situé 28 avenue Gustave Eiffel, Cœur Bersol, bâtiment C, 33600 Pessac

Ce dossier sera tenu à la disposition du public qui pourra formuler ses observations ou suggestions éventuelles sur les registres prévus à cet effet, **à compter du 27 mars 2023**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation, ainsi que sur le site internet de Bordeaux Métropole ( [www.participation.bordeaux-metropole.fr](http://www.participation.bordeaux-metropole.fr) ).

Une réunion publique de présentation du projet sera organisée pendant la période de concertation. La date, le lieu et l'heure seront communiqués ultérieurement par voie d'affichage et sur le site de la participation de Bordeaux Métropole.

La fin de la concertation sera annoncée par voie de presse et sur le site de la participation de Bordeaux Métropole.

Le Président de Bordeaux Métropole.